

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VERDUN – 7 SEPTEMBRE 2004

Une séance spéciale du conseil d'arrondissement de Verdun est tenue le mardi 7 septembre 2004 à 18 h 15, à la salle 205, arrondissement de Verdun.

SONT PRÉSENTS : M. Georges Bossé, maire de l'arrondissement, madame la conseillère Ginette Marotte ainsi que messieurs les conseillers Laurent Dugas, Claude Trudel et John Gallagher.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Baril, directeur de l'arrondissement, Madame Francine Morin, chargée de communications, Madame Lucie Boulais, directrice, Services administratifs, Monsieur Jean-Marc Vincent, chef, division des ressources financières et matérielles, Madame Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement.

CA04 210371

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
APPUYÉ par le conseiller John Gallagher

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le mardi 7 septembre 2004 à 18 h 15.

GDD 1042200049

CA04 210372

APPROBATION DE LA PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2005

CONSIDÉRANT QUE le service des finances requiert une proposition budgétaire avec une enveloppe de dépenses de 31 105 100 \$ ainsi qu'une enveloppe de revenus de 2 634 600 \$.

CONSIDÉRANT QUE les textes portant sur le Profil de l'arrondissement, le Plan d'affaires et les Choix budgétaires devront être approuvés par le Conseil d'arrondissement.

CONSIDÉRANT QUE l'enveloppe budgétaire de dépenses pour 2005 de 31 105 100 \$ présentée est issue de l'enveloppe budgétaire 2004 laquelle a été augmentée d'un montant correspondant au fonds de développement dans le cadre du budget dynamique et évolutif.

CONSIDÉRANT QUE l'enveloppe budgétaire des revenus imposée pour 2005 de 2 634 600 \$ représente l'enveloppe 2004 de 2 582 900 \$ augmentée d'une cible de 51 700 \$ et que l'arrondissement ne reconnaît pas l'ajout de ce montant.

CONSIDÉRANT QUE la proposition présentée respecte l'enveloppe budgétaire de dépense accordée de 31 105 100 \$.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
 APPUYÉ par le conseiller Laurent Dugas

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'approuver la proposition budgétaire de dépenses de 31 105 100 \$ ainsi que celle des revenus de 2 582 900 \$ qui ne tient pas compte de la cible de 51 700 \$ ajoutée par le Service des Finances de Montréal.

ÉGALEMENT RÉSOLU D'approuver les textes portant sur le Profil de l'arrondissement, le Plan d'affaires et les Choix budgétaires.

GDD 1042186033

CA04 210373

APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2005-2006-2007

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Gallagher
 APPUYÉ par le conseiller Laurent Dugas

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'approuver les projets au programme triennal d'immobilisation 2005-2006-2007 composant l'enveloppe budgétaire annuelle de 4 115 000 \$ de l'arrondissement de Verdun, selon les directives budgétaires approuvées par le conseil municipal et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ÉGALEMENT RÉSOLU D'approuver le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2005 qui accompagnera le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et sera inclus au programme triennal d'immobilisations 2005-2007 de la Ville de Montréal.

GDD 1042186032

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne demande à se faire entendre et n'est entendue.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
 APPUYÉ par le conseiller Claude Trudel

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU QUE la séance soit levée à 18 h 30.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE